



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili
Federaziun Svizra da las Uniuns da Giuventetgna

Hohle Gasse 4
CH-3097 Liebefeld
+41 31 326 29 29

info@sajv.ch
www.sajv.ch

Av. de Beaulieu 9
CH-1004 Lausanne
+41 21 624 25 17

info@csaj.ch
www.csaj.ch

À l'attention de :

- Organisations membres du CSAJ
- Membres du Comité du CSAJ
- Membres de la COGEC du CSAJ
- Employé-es et bénévoles du CSAJ

Berne, le 11 février 2020

Invitation à l'Assemblée des délégué-es du 28 mars 2020 à Ittigen (Berne)

Chères et chers membres, chères et chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée des délégué-es (AD) du CSAJ le **samedi 28 mars 2020** à Ittigen, près de Berne. Cette année, la partie statutaire de l'AD aura lieu de 9h45 à 16h45 à la "Maison du Sport" de Swiss Olympic. L'accueil se fera dès 9h15. Un apéritif sera organisé sur place à partir de 16h45.

Les points principaux à l'ordre du jour sont notamment les élections au Comité et à la COGEC ainsi que la Résolution « climatestrike » en soutien aux jeunes grévistes du climat. En outre, nous vous informerons de l'évaluation de l'Action 72 heures, notre grand événement commun des 16-19 janvier derniers, ainsi que de la mise en œuvre du Réflexe Romandie présenté l'an dernier. **Enfin, avec la participation d'Innovage, une association des bénévoles seniors, et de jeunes parlementaires dont Léonore Porchet, conseillère nationale Vert-es/VD et Fabian Molina, conseiller national PS/ZH, nous aurons des invité-es de marque qui viendront enrichir le programme.**

Dans ce premier envoi, vous trouverez donc :

- Ordre du jour de l'AD 2020 ;
- Procès-verbal de l'AD 2019 ;
- Budget 2020 ;
- Résolution « climatestrike » en soutien aux jeunes grévistes du climat ;
- Lettre d'information pour les candidat-es au Comité (y.c. dossier d'information) et à la COGEC ;
- Formulaire d'inscription et plan du site ;
- Formulaire d'inscription pour l'apéritif et le dîner ;
- Règlement du déroulement de l'AD.

La date limite d'inscription pour l'AD est fixée au 1er mars.

Les délégué-es inscrit-es recevront directement le restant des documents dans un **second** envoi (par e-mail ou par la poste, à choix). Les organisations membres ne recevront le second envoi que par e-mail. Le CSAJ souhaite ainsi faire preuve de conscience écologique.

{SAJV}(CSAJ}

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article 14.1 des statuts du CSAJ, les délégations doivent respecter la parité entre femmes et hommes. Par ailleurs, nous avons le plaisir de vous informer que nous avons décidé d'annuler les frais de participation habituels de CHF 30.- pour le repas de midi et les collations. Nous souhaitons ainsi rendre l'AD aussi abordable et attrayante que possible pour nos organisations membres et leurs représentant·es !

Enfin, nous vous invitons à un apéritif à la suite de la partie statutaire. Veuillez indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez y participer. Ce sera pour nous une occasion de célébrer, entre autres, le succès de l'Action 72 heures et faire plus ample connaissance !

Nous vous prions de nous faire parvenir vos propositions pour l'AD d'ici au 1er mars. Cela nous permettra alors de les traduire afin qu'elles soient disponibles en français et en allemand.

Au plaisir de vous accueillir nombreuses et nombreux le 28 mars prochain à Berne !

Cordiales salutations
CSAJ • SAJV



Olivia Klein
Co-présidente



Raphaël Bez
Co-président